PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

4 May 1990 **Doc. 6219**

REPORT

on the situation in the German Democratic Republic

(Rapporteur : Mr LAMBIE, United Kingdom, Labour)

Problems

German unification is under way. While this development must be a source for satisfaction, it nevertheless raises a number of questions :

— will unification come about under conditions which are satisfactory for the two Germanies ?

— what status will the future unified German state have ?

— how will the border with Poland be guaranteed ?

— what consequences will it have for Europe ?

Solutions

For the rapporteur, unification must be progressive and accomplished in stages negotiated between equal partners, taking account of the international context and the interests of neighbouring countries. I hope that both German states and the four victorious powers in the second world war will reach a rapid agreement on the status and frontiers of the future unified state, to be submitted to the CSCE summit planned for autumn 1990. Poland should be involved in the deliberations on the fixing of borders.

The Assembly, which will soon be a pan-European parliamentary forum, should make its contribution to this summit following the debate on co-operation and security in Europe which it expects to hold at its September 1990 session.

I would lastly stress that German unification and the construction of Europe should proceed together and mutually reinforce each other.

I. Draft resolution

1. The Assembly welcomes the evolution of all the countries of Central and Eastern Europe

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

4 mai 1990 **Doc. 6219**

RAPPORT

relatif à la situation en République Démocratique Allemande

(Rapporteur : M. LAMBIE, Royaume-Uni, travailliste)

Problèmes

L'unification allemande est en cours. Si l'on doit se réjouir de cette évolution, elle entraîne néanmoins un certain nombre de questions :

— se fera-t-elle dans des conditions satisfaisantes pour les deux Allemagne ?

— quel sera le statut du futur Etat allemand unifié ?

— comment sera garantie la frontière avec la Pologne ?

— quelles en seront les conséquences pour l'Europe ?

Solutions

Pour le rapporteur, elle doit prendre la forme d'une unification progressive, par étapes négociées entre partenaires égaux, qui tienne compte du contexte international et des intérêts des pays voisins. Il souhaite que les deux Etats allemands et les quatre puissances victorieuses de la seconde guerre mondiale aboutissent rapidement à un accord sur le statut et les frontières du futur Etat unifié, qui sera présenté au Sommet de la CSCE prévu pour l'automne 1990. La Pologne devrait être associée aux délibérations sur la fixation des frontières.

L'Assemblée, qui constituera bientôt le forum parlementaire paneuropéen, devrait apporter sa contribution à ce sommet à la suite d'un débat sur les questions de coopération et de sécurité en Europe qu'elle envisage de tenir à sa session de septembre 1990.

Le rapporteur souligne enfin que l'unification allemande et la construction de l'Europe doivent aller de pair et se renforcer mutuellement.

I. Projet de résolution

1. L'Assemblée se réjouit de l'évolution de l'ensemble des pays d'Europe centrale et de l'Est

towards the values promoted by the Council of Europe since its foundation : pluralistic parliamentary democracy, rule of law and human rights.

2. In this context, it was pleased with the first free elections in the German Democratic Republic for more than fifty years, held on 18 March 1990, being aware that these elections will lead to the unification of the two German states. In the meantime, according to the decision taken by the Bureau, the German Democratic Republic will be represented in the Parliamentary Assembly with special guest status.

3. As far as the external aspects of German unification are concerned, the Assembly expresses the hope that negotiations between the four powers and the two German states will rapidly produce an agreement on the status and the borders of the future united country, which should be presented at the meeting, scheduled for late 1990, of the heads of state and government participating in the CSCE and could constitute the basis of a peace treaty with the united Germany. Poland should be associated with discussions on the definition of borders.

4. The Assembly shares the views of the four powers according to which the internal aspects of unification and the procedures to obtain it depend essentially on the Germans themselves, it being understood, as has often been stressed, that German unification and the construction of Europe should proceed together and mutually reinforce each other.

5. In this context, it considers that unification can be expected to comprise the following steps : monetary, economic and social union in the next few months, political union at a pace acceptable to both German states, and harmonisation in other fields, in particular in the legal one, which can be achieved over a longer period.

6. Finally, the Assembly resolves to hold a debate on the subject of co-operation and security in Europe at its next part-session, if possible with the participation of all the states signatories to the Helsinki Final Act, the conclusions of which would be the parliamentarians' contribution to the next CSCE conference.

II. Explanatory memorandum

by Mr LAMBIE

Introduction

1. During the past few months, the attention of the political world has been drawn to the situation in the German Democratic Republic (GDR). The exodus of tens of thousands of citizens of the German Democratic Republic to the Federal

vers les valeurs défendues par le Conseil de l'Europe dès sa création : démocratie parlementaire pluraliste, état de droit et droits de l'homme.

2. Dans ce contexte, elle se félicite des premières élections libres tenues en République Démocratique Allemande depuis plus de cinquante ans, le 18 mars 1990, étant consciente que ces élections déboucheront sur l'unification des deux Etats allemands. En attendant, conformément à la décision prise par le Bureau, la République Démocratique Allemande sera représentée à l'Assemblée parlementaire avec le statut d'invité spécial.

3. Concernant les aspects externes de l'unification allemande, l'Assemblée exprime l'espoir que les négociations entre les quatre puissances et les deux Etats allemands puissent rapidement aboutir à un accord sur le statut et les frontières du futur Etat unifié, qui sera présenté à la réunion, envisagée pour la fin de 1990, des chefs d'Etat et de gouvernement des Etats participant à la CSCE et qui pourra constituer la base d'un traité de paix avec l'Allemagne unifiée. La Pologne devrait être associée aux délibérations sur la fixation des frontières.

4. L'Assemblée partage les vues des quatre puissances selon lesquelles les aspects internes de l'unification, et les procédures pour y parvenir, sont essentiellement du ressort des Allemands eux-mêmes, étant entendu, comme il a été maintes fois souligné, que l'unification allemande et la construction de l'Europe doivent aller de pair et se renforcer mutuellement.

5. Dans ce contexte, elle considère que l'on peut s'attendre à ce que l'unification comprenne les étapes suivantes : union monétaire, économique et sociale dans les prochains mois, union politique à un rythme acceptable pour les deux Etats allemands et harmonisation dans les autres domaines, notamment dans celui du droit, qui pourrait être réalisée sur une plus longue période.

6. Finalement, l'Assemblée décide de tenir un débat sur les questions de coopération et de sécurité en Europe à sa prochaine partie de session, avec si possible la participation de tous les Etats signataires de l'Acte final d'Helsinki, dont les conclusions constitueraient l'apport parlementaire à la prochaine conférence de la CSCE.

II. Exposé des motifs

par M. LAMBIE

Introduction

1. Depuis plusieurs mois, l'attention du monde politique a été attirée sur la situation en République Démocratique Allemande. La fuite de dizaines de milliers de citoyens de la République Démocratique Allemande vers la République

Republic of Germany, the appearance of several opposition movements and the population's eagerness for reform have forced the East German Communist Party to question its own values and to throw open the Berlin Wall. Since 18 October 1989, when Erich Honecker resigned from the leadership of the Socialist Unity Party (SED), the changes have been electrifying and have resulted in the first democratic elections for fifty years being held on 18 March 1990.

2. The political situation in the German Democratic Republic is closely bound up with the "German question". At the same time it constitutes a problem of European dimensions, particularly considering the responsibilities of the four allied powers for Germany as a whole. The process of German unification now seems irreversible.

3. It is precisely in order to be able to examine the development of this situation *in situ* that a sub-committee of the Committee on Relations with European Non-Member Countries composed of Mr Sager (Switzerland), Mr Seitlinger (France) and myself (United Kingdom) made a fact-finding visit to the German Democratic Republic from 19 to 21 April this year.

4. Immediately after the visit, the committee unanimously proposed that the People's Chamber of the German Democratic Republic be accorded special guest status. The proposal was approved unanimously by the Political Affairs Committee.

The present report will comprise the following chapters:

— some historical facts;
— the political regime of the German Democratic Republic up to 18 October 1989;
— the exodus to the Federal Republic;
— the fall of the Berlin Wall;
— the opposition movements;
— the speeding up of reforms;
— the elections of 18 March 1990;
— the visit by the sub-committee, 19-21 April 1990;
— the question of German unification.

I. Some historical facts

5. The history of Germany has been eventful to say the least, as is illustrated by the maps below.

6. Since the unconditional surrender of the German armed forces on 8 May 1945, there has been no central authority responsible for governing the whole of Germany. That is why no peace treaty was ever signed with a government representing Germany. At present what used to be Germany is

Fédérale d'Allemagne, l'apparition de plusieurs mouvements d'opposition et la soif de réformes de la population ont contraint le parti communiste est-allemand à se remettre en cause et à ouvrir le mur de Berlin. Depuis le 18 octobre 1989, jour de la démission de Erich Honecker de la direction du Parti de l'unité socialiste (SED), l'évolution a été fulgurante et s'est traduite par la tenue des premières élections libres et démocratiques depuis plus de cinquante ans, le 18 mars 1990.

2. La situation politique en République Démocratique Allemande est intimement liée à la «question allemande». Elle constitue en même temps un problème de dimension européenne en raison notamment des responsabilités des quatre puissances alliées sur l'ensemble de l'Allemagne. Aujourd'hui le processus d'unification des deux Allemagne semble irréversible.

3. C'est justement pour pouvoir examiner sur place l'évolution de cette situation qu'une sous-commission de la commission des relations avec les pays européens non membres, composée de M. Sager (Suisse), M. Seitlinger (France) et moi-même (Royaume-Uni), a effectué une visite d'étude en République Démocratique Allemande du 19 au 21 avril dernier.

4. Au lendemain de cette visite, la commission a unanimement proposé que le statut d'invité spécial soit attribué à la Chambre du peuple de la République Démocratique Allemande. Cette proposition a été approuvée par la commission des questions politiques également à l'unanimité.

Le présent rapport comprendra les chapitres suivants:

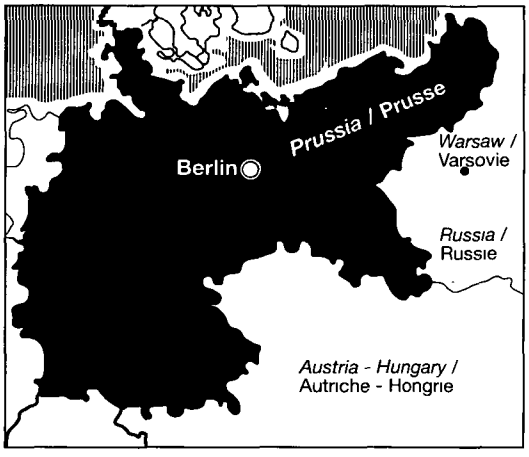
— quelques rappels historiques;
— le régime politique de la République Démocratique Allemande jusqu'au 18 octobre 1989;
— la fuite vers la République fédérale;
— la chute du mur de Berlin;
— les mouvements d'opposition;
— l'accélération des réformes;
— les élections du 18 mars 1990;
— la visite de la sous-commission du 19 au 21 avril 1990;
— la question de l'unification de l'Allemagne.

I. Quelques rappels historiques

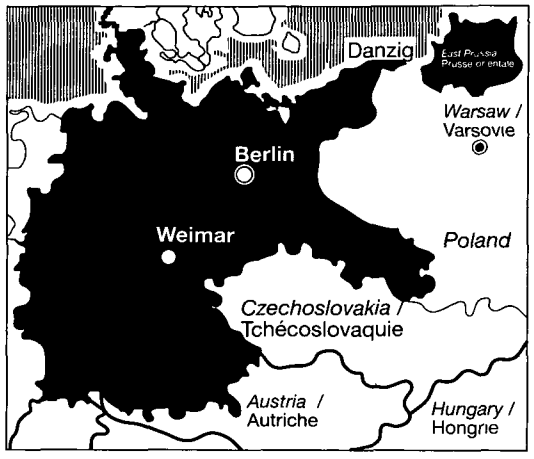
5. L'histoire de l'Allemagne a été pour le moins mouvementée comme l'illustrent les cartes ci-après.

6. Depuis la reddition sans conditions des forces armées allemandes le 8 mai 1945, il n'y a eu aucun pouvoir central chargé de gouverner l'ensemble de l'Allemagne. C'est pourquoi aucun traité de paix n'a été signé avec un gouvernement représentant l'Allemagne. A présent, l'ancienne

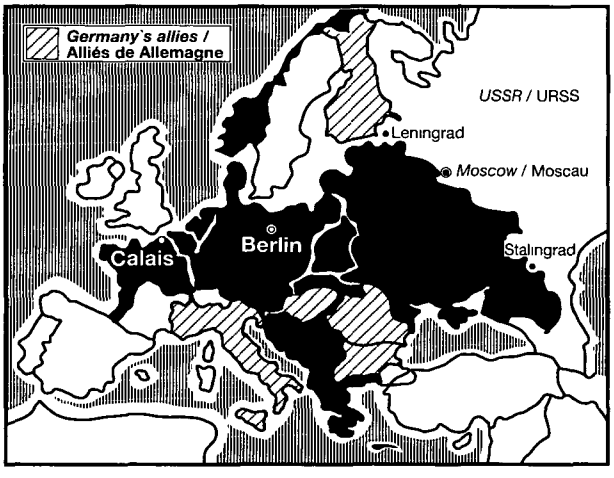
***100 years of Germany* / L´Allemagne depuis 100 ans**



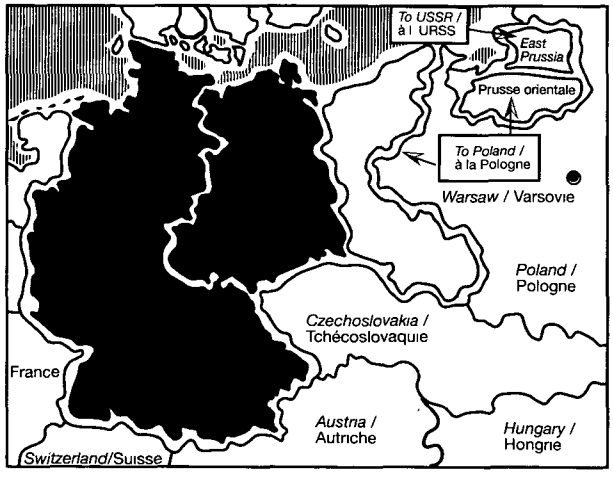
1889 *Kaiser's Germany. After Franco-Prussian War German Empire proclaimed in 1871 lasts till end of World War One.*
L´Allemagne du Kaiser. Aprés la guerre franco-prussienne, l´ Empire germanique est proclamé en 1871 et durera jasqu´ à la fin de la première guerre mondiale.



1920 *Weimar Republic, after 1919 Versailles Peace Treaty, gives way to Hitler 's Germany in 1934.*
La République de Weimar, aprés le Traité de Versailles de 1919, recule devant l´Allemagne d´Hitler en 1934.



1942 *After 3 years of World War Two, Germany occupies Europe from Calais to the Caucasus.*
Trois ans après le début de la seconde guerre mondiale, l'Allemagne occupe l´Europe de Calais au Caucase



1989 *Dismemberment. From 1945 Germany is divided by allied powers into two nations.*
Démembrement. Depuis 1945, l'Allemagne est divisée, par les Alliés en deux Etats.

Source: *Guardian Weekly,* 11. *March* / mars 1990.

divided into the Federal Republic of Germany and the German Democratic Republic.

7. Under the Berlin Declaration of 5 June 1945, the Governments of the United States, the United Kingdom, the USSR and France wielded ultimate authority over Germany. Each of the four signatory countries was assigned an occupation zone and together they constituted the Allied Control Council of Berlin, with responsibility for all questions concerning Germany as a whole.

8. At the Potsdam Conference (17 July-2 August 1945), the northern part of Eastern Prussia, whose capital Königsberg was renamed Kaliningrad, was handed over to the USSR, pending ratification by a peace treaty. Pending the same solution, Poland was to administer the German territory situated to the east of the Oder-Neisse line.

9. This line was declared a permanent frontier by the German Democratic Republic and Poland on 6 July 1950. A protocol establishing the frontier was concluded on 27 January 1951. Lastly, in the Helsinki Final Act signed in 1975, the participating states decided that they "regard as inviolable all one another's frontiers as well as the frontiers of all states in Europe and therefore they will refrain now and in the future from assaulting these frontiers. Accordingly, they will also refrain from any demand for, or act of, seizure and usurpation of part or all of the territory of any participating state".

10. The two German states came into being in 1949, the Federal Republic of Germany through the promulgation of the *Grundgesetz* (basic law) on 23 May 1949, and the German Democratic Republic through the adoption of the constitution by the provisional People's Chamber on 7 October 1949. It was not until 9 November 1972 that the four allied powers formally recognised the German Democratic Republic by adopting a declaration enabling the two German states to join the United Nations. On 21 December 1972 those two states signed a treaty governing their relations with one another. The Federal Republic has always held that its relations with the German Democratic Republic are of a special nature. The preamble of the basic law provides that "the entire German people are called upon to achieve in free self-determination the unity and freedom of Germany".

11. As for German citizenship, Article 116 of the basic law states that "unless otherwise prov-

Allemagne est divisée en République Fédérale d'Allemagne et République Démocratique Allemande.

7. En vertu de la Déclaration de Berlin du 5 juin 1945, les Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni, de l'Union Soviétique et de la France ont assuré l'autorité suprême sur l'Allemagne. Chacun des quatre pays signataires s'est vu confier une zone d'occupation et ensemble ils ont constitué le Conseil de contrôle allié de Berlin, compétent pour toute question concernant l'ensemble de l'Allemagne.

8. A la Conférence de Potsdam (17 juillet-2 août 1945), la partie septentrionale de la Prusse orientale, dont la capitale Königsberg a été rebaptisée Kaliningrad, a été transférée à l'Union Soviétique, en attendant une ratification par un traité de paix. Dans la même attente, la Pologne devait administrer le territoire allemand situé à l'est de la ligne Oder-Neisse.

9. Cette ligne a été proclamée frontière permanente par la République Démocratique Allemande et la Pologne le 6 juillet 1950. Un protocole de fixation de la frontière a été conclu le 27 janvier 1951. Enfin, dans l'Acte final d'Helsinki signé en 1975, les Etats participants ont décidé qu'ils «tiennent mutuellement pour inviolables toutes leurs frontières, ainsi que celles de tous les Etats d'Europe, et s'abstiennent donc maintenant et à l'avenir de tout attentat contre ces frontières. En conséquence, ils s'abstiennent aussi de toute exigence ou de tout acte de mainmise sur tout ou partie du territoire d'un autre Etat participant».

10. Les deux Etats allemands sont nés en 1949, la République Fédérale d'Allemagne par la promulgation du *Grundgesetz* (Loi fondamentale) le 23 mai 1949 et la République Démocratique Allemande par l'adoption de la Constitution par la Chambre provisoire du peuple le 7 octobre 1949. Ce n'est que le 9 novembre 1972 que les quatre puissances alliées ont formellement reconnu la République Démocratique Allemande par l'adoption d'une déclaration permettant l'adhésion aux Nations Unies des deux Etats allemands. Ces derniers ont signé le 21 décembre 1972 un traité régissant leurs relations mutuelles. La République fédérale a toujours considéré que ses relations avec la République Démocratique Allemande sont d'une nature particulière. Le préambule de la Loi fondamentale dispose en effet que «le peuple allemand dans son ensemble, disposant librement de lui-même, reste convié à parachever l'unité et la liberté de l'Allemagne».

11. Quant à la nationalité allemande, elle est régie par l'article 116 de la Loi fondamentale qui

ided by law, a German within the meaning of this basic law is a person who possesses German citizenship or who has been admitted to the territory of the German Reich within the frontiers of 31 December 1937 as a refugee or expellee of German stock (*Volkszugehoerigkeit*) or as the spouse or descendant of such person".

II. The political regime of the German Republic until 18 October 1989

12. The German Democratic Republic, which celebrated its 40th anniversary on 7 October 1989, has a population of approximately 17 million.

13. According to the "socialist constitution" approved by referendum in 1968 and revised in 1974, the People's Chamber is the supreme organ of the state. It elects the Council of State, the Council of Ministers, the National Defence Council and the judges of the Supreme Court.

14. Until December 1989 real political power was in the hands of the Socialist Unity Party (SED). It formed part of the National Front, comprising four other "allied" parties: the Christian Democratic Union, the Democratic Farmers, the Liberal Democratic Party and the National Democratic Party, which until recent months have never shown much independence. On 18 October 1989 the SED Secretary General, Erich Honecker, was compelled to tender his resignation.

III. The exodus to the Federal Republic of Germany

15. The first wave of immigration into the Federal Republic of Germany took place immediately after 1945, with the arrival of 12 million Germans from Czechoslovakia and the territories ceded to Poland and the USSR. The second wave dates back to the cold war and took the form of the transfer of more than 2 million inhabitants from the Soviet occupation zone, and then from the German Democratic Republic to the Federal Republic. This emigration was brought to a sudden end on 13 August 1961 by the building of the Berlin Wall.

16. During the twenty years which followed, emigration towards the Federal Republic of Germany lost its character of a mass movement. This movement has grown considerably in 1989.

17. On 2 May, Hungary decided to progressively dismantle the "Iron Curtain" along its frontier with Austria. As from August, the exodus via Hungary and Austria gathered speed. On 19 August, taking advantage of an Austro-Hungarian friendship "picnic", about 500 East Germans

dispose que «sauf réglementation législative contraire, est allemand au sens de la présente Loi fondamentale quiconque possède la nationalité allemande ou a été admis sur le territoire du *Reich* allemand tel qu'il existait au 31 décembre 1937, en qualité de réfugié ou d'expulsé d'appartenance ethnique allemande, ou de conjoint ou descendant de ces derniers».

II. Le régime politique de la République Démocratique Allemande jusqu'au 18 octobre 1989

12. La République Démocratique Allemande, qui a célébré son 40e anniversaire le 7 octobre 1989, a une population de 17 millions de personnes environ.

13. Selon la «Constitution socialiste» approuvée par référendum en 1968 et révisée en 1974, la Chambre du peuple est l'organe suprême de l'Etat. Elle élit le Conseil d'Etat, le Conseil des ministres, le Conseil de défense nationale et les juges de la Cour suprême.

14. Jusqu'en décembre 1989, le véritable pouvoir politique était aux mains du Parti de l'unité socialiste (SED). Il faisait partie du Front national, qui comprenait quatre autres partis «alliés»: l'Union démocrate-chrétienne, les Paysans démocratiques, le Parti démocratique libéral et le Parti démocratique national, qui jusqu'à ces derniers mois n'ont jamais fait preuve de beaucoup d'indépendance. Le 18 octobre 1989, le secrétaire général du SED, Erich Honecker, est contraint de remettre sa démission.

III. Les migrations vers la République Fédérale d'Allemagne

15. La première vague d'immigration en République Fédérale d'Allemagne a eu lieu immédiatement après 1945, avec l'arrivée de 12 millions d'Allemands en provenance de Tchécoslovaquie et des territoires cédés à la Pologne et à l'Union Soviétique. La deuxième vague remonte à la guerre froide et s'est traduite par le transfert de plus de 2 millions d'habitants de la zone d'occupation soviétique, puis de la République Démocratique Allemande en République fédérale. Cette émigration a été brusquement stoppée le 13 août 1961 par l'édification du mur de Berlin.

16. Pendant les vingt années qui suivirent, l'émigration vers la République fédérale perdit son caractère de masse. L'ampleur de ce mouvement s'est considérablement multipliée en 1989.

17. Le 2 mai, la Hongrie décide le démantèlement progressif du «rideau de fer» le long de sa frontière avec l'Autriche. A partir du mois d'août l'exode *via* la Hongrie et l'Autriche s'accélère. Le 19 août, profitant d'un «pique-nique» d'amitié austro-hongrois, un demi-millier d'Allemands de

crossed the "green frontier" at Sopron. Reception centres were set up in Bavaria.

18. On 10 September Budapest decided to allow the East Germans who were in Hungary to move to "the country of their choice": more than 10 000 East Germans went to Austria, then to the Federal Republic of Germany.

19. On 1 October, following an agreement between Bonn and East Berlin, about 8 000 East German refugees in Prague and Warsaw arrived in the Federal Republic of Germany in special trains, which had to cross the German Democratic Republic.

20. The enthusiasm shown by the West German population when welcoming its "lost" brothers driving "Trabants" gradually gave way to a feeling of invasion.

IV. The fall of the Berlin Wall

21. In late September, demonstrations broke out in the German Democratic Republic, in particular in Dresden and Leipzig, to protest against the political regime. At the same time various opposition movements made their appearance. The dilemma — whether to flee the country or to reform it from the inside — emerged. And then on 9 November 1989 came the long-awaited decision: the opening of the Berlin Wall. During the two weekends which followed, several millions of East Germans crossed the frontier. However, the great majority of them have now returned to the German Democratic Republic and at the same time several thousand East German citizens who had fled the country during the summer and autumn returned home. They had decided to reform their country's regime. It should nevertheless be observed that at the start of 1990 the rate of migration from the German Democratic Republic was still almost 2 000 per day.

V. The opposition movements

22. The history of opposition and dissidence in the German Democratic Republic has primarily been a matter of petitions and open letters. The weakness of this opposition is due particularly to the effectiveness of the *Stasi* (state security body) and expulsion of dissidents to the West, frequently on condition of payment by the Federal Republic of Germany. One such example is the dissident poet Wolf Biermann, who was expelled to the Federal Republic of Germany in 1976.

23. Since August 1989, the protest movement nonetheless gained momentum with the formation by Professor Jens Reich, Baerbel Bohley and their friends of "New Forum", whose aim was to enable a national debate to take place on how to resolve

l'Est franchissent la «frontière verte» à Sopron. Des centres d'accueil sont installés en Bavière.

18. Le 10 septembre, Budapest décide de laisser les Allemands de l'Est se trouvant en Hongrie gagner «le pays de leur choix»: plus de 10 000 Allemands de l'Est passent en Autriche, puis en République fédérale.

19. Le 1er octobre, à la suite d'un accord conclu entre Bonn et Berlin-Est, près de 8 000 réfugiés est-allemands à Prague et à Varsovie arrivent en République fédérale à bord de trains spéciaux devant transiter par la République Démocratique Allemande.

20. L'enthousiasme avec lequel la population ouest-allemande a accueilli au début ses pauvres frères arrivant en Trabant fait petit à petit place à un sentiment d'invasion.

IV. La chute du mur de Berlin

21. A partir de la fin du mois de septembre, des manifestations ont éclaté en République Démocratique Allemande, notamment à Dresde et à Leipzig, pour protester contre le régime politique. En même temps plusieurs mouvements de contestation sont apparus. Le dilemme commençait: fuir le pays ou le réformer par l'intérieur. Puis le 9 novembre 1989 tombait la décision tant attendue : l'ouverture du mur de Berlin. Pendant les deux week-ends qui suivirent, plusieurs millions d'Allemands de l'Est ont franchi la frontière. Cependant la grande majorité d'entre eux sont rentrés en République Démocratique Allemande et l'on assistait en même temps au retour au pays de plusieurs milliers de citoyens est-allemands ayant fui la République Démocratique Allemande durant l'été et l'automne. Ils avaient décidé de réformer le régime du pays. Il faut noter toutefois qu'au début de 1990 le rythme des migrations RDA-RFA était encore de près de 2 000 personnes par jour.

V. Les mouvements d'opposition

22. L'histoire de l'opposition et de la dissidence en République Démocratique Allemande est surtout faite de pétitions et de lettres ouvertes. La faiblesse de cette opposition s'explique notamment par l'efficacité de la *Stasi* (Sécurité d'Etat) et par l'expulsion des dissidents vers l'Ouest, souvent moyennant finances de la part de la République fédérale. C'est le cas notamment du poète contestataire Wolf Biermann, expulsé vers la République fédérale en 1976.

23. A partir du mois d'août 1989, le mouvement de contestation a cependant pris de l'ampleur avec la constitution par le professeur Jens Reich, par Baerbel Bohley et leurs amis du «Nouveau forum» dont l'objectif était de permet-

the crisis of identity and confidence affecting the country.

24. As from August 1989, other parties, such as the Social Democrat Party, and opposition groups were also set up, including "Democratic Action", "Democracy Now", and "Democratic Rupture", the aim of which was — like that of New Forum — to encourage "a different type of socialism from that embodied by the SED".

25. The active part played by the Church in the emergence of such groups and political movements has to be underlined.

26. On 7 October 1989, President Gorbachev participated in the ceremonies celebrating the 40th anniversary of the creation of the German Democratic Republic. On this occasion he emphasised that it was the German Democratic Republic's responsibility to solve its own problems.

27. On 18 October 1989, on the occasion of a meeting of the Central Committee of the Communist Party, Erich Honecker tendered his resignation.

VI. The speeding up of reforms

28. As soon as Egon Krenz took over as Erich Honecker's successor, many observers predicted that he would not last long. He was reproached chiefly with having publicly approved the Tiananmen Square repression in Peking in June 1989. And indeed on 6 December 1989, 49 days after he came to power, Egon Krenz had to hand in his resignation and was replaced by Gregor Gysi.

29. He must be credited, however, with a certain number of liberalisation measures which, although they were certainly taken under pressure from the street, did set in motion the movement towards reform. Thus, 2 November saw the first resignations in the *Nomenklatura*, in particular that of the wife of Erich Honecker, Margot, Minister of Education. On 4 November at least a million demonstrators were in the streets of East Berlin and provincial cities, particularly Leipzig. For the first time for 28 years the German Democratic Republic authorised its nationals to go over freely to the West, via Czechoslovakia. On 7 and 8 November came the resignation of the government of Willi Stoph and his replacement by Hans Modrow, the Dresden reformer. On 9 November the SED leadership announced the opening of the frontier between the two Germanies and of the Berlin Wall. The event awaited for 28 years, the fall of the Berlin Wall, had at last come about. That night and during the following days a great wave

tre un débat national sur la manière de résoudre la crise d'identité et de confiance que traverse le pays.

24. On a également assisté à partir d'août 1989 à la création d'autres partis, comme le Parti social-démocrate, et à la constitution de groupes d'opposition, notamment «Action démocratique», «Démocratie maintenant» et «Rupture démocratique», dont l'objectif est, comme celui de Nouveau forum, d'agir pour «un autre socialisme que celui qui est incarné par le SED».

25. Il y a lieu de souligner le rôle actif qu'a joué l'Eglise dans l'apparition de ces groupes et mouvements politiques en Allemagne de l'Est.

26. Le 7 octobre 1989, le Président Gorbatchev a participé aux cérémonies célébrant le 40e anniversaire de la création de la République Démocratique Allemande. A cette occasion, il a insisté sur le fait qu'il appartient à la République Démocratique Allemande de trouver des solutions à ses propres problèmes.

27. Le 18 octobre 1989, lors d'une réunion du comité central du Parti communiste, Erich Honecker a remis sa démission.

VI. L'accélération des réformes

28. Dès la prise de pouvoir de Egon Krenz, successeur de Erich Honecker, de nombreux observateurs avaient prédit que son règne ne durerait pas longtemps. On lui reprochait en effet surtout d'avoir publiquement approuvé la répression de la place Tien An Men au mois de juin 1989 à Pékin. En effet, le 6 décembre 1989, soit 49 jours après sa prise de pouvoir, Egon Krenz dut remettre sa démission et fut remplacé dans ses fonctions par Gregor Gysi.

29. Il faut toutefois mettre à son actif un certain nombre de mesures de libéralisation, qui ont été certes prises sous la pression de la rue, mais qui ont amorcé le mouvement de réformes. C'est ainsi que le 2 novembre, on assiste aux premières démissions dans la *Nomenklatura*, en particulier de l'épouse de Erich Honecker, Margot, ministre de l'Education. Le 4 novembre, au moins un million de manifestants sont dans les rues de Berlin-Est et en province, notamment à Leipzig. La République Démocratique Allemande autorise pour la première fois depuis vingt-huit ans ses ressortissants à passer librement à l'Ouest, *via* la Tchécoslovaquie. Les 7 et 8 novembre, on assiste à la démission du Gouvernement de Willi Stoph et à son remplacement par Hans Modrow, réformateur de Dresde. Le 9 novembre, la direction du SED annonce l'ouverture de la frontière interallemande et du mur à Berlin. L'événement tant attendu depuis vingt-huit ans, la chute du mur de Berlin, est enfin arrivé. Dans la nuit et les jours qui suivent, on

of East Germans flowed into West Berlin and the Federal Republic.

30. On 10 November, the German Democratic Republic began to make new openings in the Berlin Wall and the German frontier. The SED announced that the coming elections would be free.

31. These events produced numerous international reactions, in particular on the part of the Council of Europe. On 16 November the Parliamentary Assembly held an urgent debate on the question and, on a motion by its Committee on Relations with European Non-Member Countries, adopted Recommendation 1118 in which it welcomed "the recent measures taken by the authorities of the German Democratic Republic, particularly as regards free circulation of East German citizens, as well as the intention of organising free and democratic elections in 1990". It considered moreover "that the recent events in Central and Eastern Europe, and the opening of the Berlin Wall in particular, opens a new chapter in Europe's history and that it is necessary at once to set up mechanisms for concertation enabling all European countries to participate in the construction of tomorrow's Europe".

32. On the same day, the Committee of Ministers of the Council of Europe welcomed "the steady improvement in East-West relations, the speeding-up of reform and democratisation in certain Central and East European countries and notably the recent removal of obstacles to the free movement of persons by the German Democratic Republic".

33. On 17 November, Prime Minister Modrow presented his government to the People's Chamber, as President of which Günther Maleuda had replaced Horst Sindermann. This government comprised Ministers of the SED and of the four small allied parties.

34. On 1 December, the clause assigning the leading role to the SED was removed from the East German Constitution. A first report on the corruption of the former team of leaders was presented to the People's Chamber.

35. 3 December saw the collective resignation of the Politburo and of the SED's Central Committee. Erich Honecker and several former leaders were excluded from the party and the head of the single trade union was arrested. On 5 December an agreement was concluded between the two German governments providing for freedom of travel for the inhabitants of the Federal Republic and West Berlin in the German Democratic Republic and for the abolition of compulsory currency exchange. The same day saw the collective resignation of the heads of the *Stasi* and the next day Egon Krenz resigned.

assiste à un véritable déferlement d'Allemands de l'Est à Berlin-Ouest et en République fédérale.

30. Le 10 novembre, la République Démocratique Allemande commence à ouvrir de nouveaux passages dans le mur de Berlin et à la frontière interallemande. Le SED annonce que les prochaines élections seront libres.

31. Ces événements ont fait l'objet de nombreuses réactions internationales, notamment de la part du Conseil de l'Europe. Le 16 novembre, l'Assemblée parlementaire tenait un débat d'urgence sur la question et adoptait, sur proposition de sa commission des relations avec les pays européens non membres, la Recommandation 1118 dans laquelle elle se réjouissait «des récentes mesures prises par les autorités de la République Démocratique Allemande, notamment en matière de libre circulation des citoyens est-allemands, et de leur intention d'organiser des élections libres et démocratiques en 1990». Elle considérait par ailleurs que «les événements récents en Europe centrale et de l'Est, notamment l'ouverture du mur de Berlin, marquent pour l'Europe un nouveau chapitre de son histoire et qu'il convient dès à présent d'instituer des mécanismes de concertation permettant à tous les Etats européens de participer à la construction de l'Europe de demain».

32. Le même jour le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe se félicitait «de l'amélioration constante des relations Est-Ouest, de l'accélération du processus de réformes et de démocratisation dans certains pays de l'Europe centrale et de l'Est, ainsi que, notamment, de la levée récente par la République Démocratique Allemande des obstacles à la libre circulation des personnes».

33. Le 17 novembre, le Premier ministre, Hans Modrow, présente son gouvernement à la Chambre du peuple, à la présidence de laquelle Günther Maleuda a remplacé Horst Sindermann. Ce gouvernement comprend des ministres du SED et des quatre petits partis alliés.

34. Le 1er décembre, le rôle dirigeant du SED est supprimé de la Constitution est-allemande. Un premier rapport sur la corruption de l'ancienne équipe dirigeante est présenté à la Chambre du peuple.

35. Le 3 décembre, on assiste à la démission collective du Bureau politique et du comité central du SED. Erich Honecker et plusieurs anciens dirigeants sont exclus du Parti et le chef du syndicat unique est arrêté. Le 5 décembre est conclu un accord entre les deux gouvernements allemands prévoyant la liberté de voyage pour les habitants de la République fédérale et de Berlin-Ouest en République Démocratique Allemande ainsi que l'abolition du change obligatoire. Le même jour on assiste à la démission collective de la direction de la *Stasi* et le lendemain c'est Egon Krenz qui démissionne.

36. Manfred Gerlach, head of the Liberal Party, was appointed acting President of the Council of State to deal with current business. Hans Modrow was confirmed in his position, since he is continuing to head the only political organ in the country that is still stable, the Council of Ministers.

37. At the round table between the opposition movements and the Communist Party which opened on 7 December in East Berlin, an agreement was reached on the organisation of free elections in the German Democratic Republic on 6 May 1990. On 9 December, the extraordinary Congress of the SED elected Gregor Gysi President of a party already resolved to change its name. It was initially renamed the SED-PDS and then simply the PDS (Party of Democratic Socialism).

38. Thereafter, political life in the German Democratic Republic was dominated by preparations for the first free elections scheduled for 6 May 1990 and later put forward to 18 March.

39. Measures taken by the government were meanwhile under close scrutiny and several government projects had to be withdrawn under pressure from demonstrators, the opposition and small parties belonging to the coalition. On 12 January, for instance, the Modrow Government had to refrain from setting up new intelligence services to replace the *Stasi* after it had been abolished. At the same time, the government authorised the opposition to receive material support from West German political parties.

40. Before the People's Chamber on 26 January, Hans Modrow made an alarmist speech on the state of the nation: continuation of the exodus to the Federal Republic (an average of 1 800 people per day since 1 January), proliferation of strikes and supply problems. A dual solution was imposed: association of the opposition with a caretaker government and the planned elections to be put forward from 6 May to 18 March. The new government headed by Hans Modrow was mandated to handle current business. It comprised the outgoing government in coalition with the four parties belonging to the National Front and with eight ministers without portfolio for each of the formations represented at the round table with the exception of the United Left, which stayed out in protest against Modrow's conversion to the idea of German unity. Only fifteen of the government's thirty-five members were Communists.

VII. The elections of 18 March 1990

41. These were the first free elections which the German Democratic Republic had known since 1933. They took place under absolutely

36. Manfred Gerlach, chef du Parti libéral, est nommé président du Conseil d'Etat par intérim et expédie les affaires courantes. Hans Modrow est conforté dans sa position, car il continue de diriger le seul organe politique encore stable du pays, le Conseil des ministres.

37. Au cours de la table ronde entre les mouvements d'opposition et le Parti communiste qui s'est ouverte le 7 décembre à Berlin-Est, un accord a été acquis pour organiser des élections libres en République Démocratique Allemande le 6 mai 1990. Le 9 décembre, le congrès extraordinaire du SED a élu Gregor Gysi président d'un parti qui a déjà décidé de changer de nom. Il se renomme d'abord SED-PDS puis simplement PDS (Parti du socialisme démocratique).

38. La vie politique en République Démocratique Allemande est depuis lors dominée par la préparation des premières élections libres prévues pour le 6 mai 1990, puis avancées au 18 mars.

39. Entre-temps, l'action gouvernementale est examinée de très près et plusieurs projets gouvernementaux ont dû être retirés sous la pression de la rue et de l'opposition. C'est ainsi que le Gouvernement de Hans Modrow a dû renoncer, le 12 janvier, à créer de nouveaux services de renseignements pour remplacer la *Stasi* dissoute. Dans le même temps, il a autorisé l'opposition à recevoir un soutien matériel de la part des partis politiques ouest-allemands.

40. Le 26 janvier, devant la Chambre du peuple, Hans Modrow prononce un discours alarmiste sur l'état du pays: poursuite de l'exode vers la République fédérale (1 800 personnes par jour en moyenne depuis le 1er janvier), multiplication des grèves, problèmes d'approvisionnement. Un double remède est imposé: association de l'opposition à un gouvernement de responsabilité nationale et avancement des élections prévues pour le 6 mai au 18 mars. Le nouveau gouvernement dirigé par Hans Modrow est chargé de la gestion des affaires courantes. Il est formé de l'équipe sortante, à laquelle sont associés les quatre partis appartenant au Front national, ainsi que huit ministres sans portefeuille pour chacune des formations représentées à la table ronde, à l'exception de la «Gauche unie» qui proteste ainsi contre la conversion de Modrow à l'idée d'unité allemande. Sur 35 membres, le gouvernement ne compte que 15 communistes.

VII. Les élections du 18 mars 1990

41. C'étaient les premières élections libres que connaissait la République Démocratique Allemande depuis 1933 et elles se sont déroulées dans

democratic conditions, as was established on the spot by the delegation of Parliamentary Assembly observers.

a. *The election campaign*

42. This was marked firstly by a certain regrouping of parties on the West German pattern:

— early in February the Alliance for Germany was formed, comprising the CDU-East, Democratic Renewal and the German Social Union and enjoying the support of the West German CDU and CSU. Its list was headed by Lothar de Maizière;

— on 12 February, the Liberal Parties of both Germanies set up their own electoral alliance under the name of German Liberal Federation (BFD);

— "New Forum" and several other groups which had emerged the previous autumn joined together within Alliance 90;

— SPD-East, supported by the West German SPD, had Ibrahim Böhme heading its list;

— the Party of Democratic Socialism (former Communist Party) was led by Hans Modrow.

43. Nevertheless, a total of twenty-four lists were to be presented at the elections on 18 March.

44. The campaign was also marked by the direct intervention of the stars of West German politics, in particular Chancellor Kohl and MM. Brandt, Genscher and Lafontaine.

45. The conservative parties focused their campaign on the need for rapid steps for the unification of Germany and the economic integration of the German Democratic Republic with the Federal Republic, with the introduction of the Deutschmark into the GDR on a one-to-one exchange rate as a related issue.

46. Most of the other parties stressed the risks which a hasty unification would entail for pensioners and savings depositors (loss of their nest-eggs), tenants (risk of unknown former owners returning or of being hit by prohibitive price increases) and farmers (implications of inclusion in the Common Market).

b. *The results*

47. Polling showed a turnout of over 93% of the 12,3 million or so registered electors, and yielded the following results:

des conditions absolument démocratiques, comme l'a constaté sur place la délégation d'observateurs de l'Assemblée parlementaire.

a. *La campagne électorale*

42. Elle a été marquée tout d'abord par un certain regroupement des partis souvent selon le modèle ouest-allemand:

— début février se crée l'Alliance pour l'Allemagne qui regroupe la CDU-Est, Renouveau démocratique et l'Union sociale allemande et qui bénéficie du soutien de la CDU et de la CSU ouest-allemandes. Sa tête de liste est Lothar de Maizière;

— le 12 février, les partis libéraux de la République fédérale et de la République Démocratique Allemande créent à leur tour une alliance électorale sous le nom de Fédération libérale d'Allemagne (BFD);

— «Nouveau forum» et plusieurs autres groupes apparus l'automne précédent se rassemblent au sein de l'Alliance 90;

— la SPD-Est est soutenue par la SPD d'Allemagne fédérale; sa tête de liste est Ibrahim Böhme;

— quant au Parti du socialisme démocratique (ancien Parti communiste), il est conduit par Hans Modrow.

43. Au total se présenteront quand même vingt-quatre listes aux élections du 18 mars.

44. La campagne a également été marquée par l'intervention directe des ténors de la politique ouest-allemande, notamment le Chancelier Kohl et MM. Brandt, Genscher et Lafontaine.

45. Les partis conservateurs ont surtout axé leur campagne sur la nécessité de procéder rapidement à l'unification de l'Allemagne et à l'intégration économique de la République Démocratique Allemande au sein de la République fédérale avec, à la clé, l'introduction du deutsche mark en République Démocratique Allemande sur la base d'un taux de un deutsche mark pour un mark-Est.

46. La plupart des autres partis ont mis l'accent sur les risques qu'entraînerait une unification trop rapide pour les retraités et les épargnants (réduction à néant de leurs bas de laine), les locataires (risque de voir revenir d'anciens propriétaires inconnus ou d'être victimes de hausses de prix insupportables) et les agriculteurs (conséquences de l'intégration au Marché commun).

b. *Les résultats*

47. Le scrutin, auquel ont participé plus de 93% des quelque 12,3 millions d'inscrits, a donné les résultats suivants:

Parties	%	Seats
Christian Democrat Union (CDU)	40,91	164
German Social Union (DSU)	6,32	25
Democratic Awakening (DA)	0,92	4
Total of the Alliance for Germany, adding together the CDU, DSU and DA lists	(48,15)	(193)
Social-Democrats (SPD)	21,84	87
Party of Democratic Socialism (PDS, ex-Communist)	16,33	65
Alliance of Free Democrats, grouping the LDP, FDP and DFP	5,28	21
Alliance 90 (grouping New Forum, Democracy Now and Peace and Human Rights Initiative)	2,90	12
Democratic Farmers Party (DBD, conservative)	2,19	9
Green Party and Independent Women's League	1,96	8
National Democratic Party (NDPD)	0,39	2
Alternative Youth List (ALJ, Communist)	0,13	1
Action Alliance United Left (Marxist, combining the "Carnations" and United Left)	0,18	1
Democratic German Women's League (DFD)	0,33	1
Others	0,32	—
Total		400

Partis	%	Sièges
Union chrétienne-démocrate (CDU)	40,91	164
Union sociale allemande (DSU)	6,32	25
Renouveau démocratique (DA)	0,92	4
Total de l'Alliance pour l'Allemagne, additionnant les listes CDU, DSU et DA	(48,15)	(193)
Parti social-démocrate (SPD)	21,84	87
Parti du socialisme démocratique (PDS, ex-communiste)	16,33	65
Fédération des démocrates libéraux, regroupant LDP, FDP et DFP	5,28	21
Alliance 90 (regroupant le Nouveau forum, Démocratie maintenant et l'Initiative pour la paix et les droits de l'homme)	2,90	12
Parti paysan (DBD, conservateur)	2,19	9
Parti vert et Union indépendante des femmes	1,96	8
Parti national-démocratique (NDPD)	0,39	2
Liste alternative de la jeunesse (ALJ, communiste)	0,13	1
Alliance d'action de la gauche unie (marxiste, rassemblant les Œillets et la Gauche unie)	0,18	1
Union démocratique des femmes (DFD)	0,33	1
Divers	0,32	—
Total		400

48. Somewhat unexpectedly, the Christian Democrat Party (CDU) headed by Lothar de Maizière was the big winner of the elections. The Alliance for Germany came close to an absolute majority with 48,15%. The Social Democrat Party had to settle for 21,8% of votes cast, and the Party of Democratic Socialism scored an unhoped-for 16,33%. Thirteen parties were to be represented in the People's Chamber.

49. Yet despite its victory the Alliance, even with the support of the liberals, does not hold the two-thirds majority in the Chamber needed to amend the Constitution for the speedy unification of Germany. Consequently, as early as 19 March the three parties in the Alliance for Germany came out in favour of a major coalition. After difficult negotiations, the Alliance for Germany, the Social-Democrats and the liberals finally agreed to form a coalition government led by the Chairman of the CDU, Mr Lothar de Maizière. This government was voted in by the People's Chamber on 12 April. It is composed of 23 Ministers, 10 of whom belong to the CDU, 7 to the SPD, 3 to the liberals (BFD) and 3 to the two small conservative parties allied to the CDU. It is supported by 303 out of the 400 members of the Chamber, that is to say more than the two-thirds required to revise the constitution.

48. De manière un peu inattendue, le Parti chrétien-démocrate (CDU) de M. Lothar de Maizière est le grand vainqueur des élections. L'Alliance pour l'Allemagne frise la majorité absolue, avec 48,15 %. Le Parti social-démocrate doit se contenter de 21,8 % des voix et le Parti du socialisme démocratique réalise le score inespéré de 16,33%. Treize partis seront représentés à la Chambre du peuple.

49. En dépit de sa victoire, l'Alliance, même soutenue par les libéraux, ne dispose pas à la chambre de la majorité des deux tiers requise pour amender la Constitution en vue d'une unification rapide de l'Allemagne. C'est pourquoi, dès le 19 mars, les trois partis de l'Alliance pour l'Allemagne se sont prononcés en faveur d'une grande coalition. Après d'âpres négociations, l'Alliance pour l'Allemagne, les sociaux-démocrates et les libéraux s'entendent sur la formation d'un gouvernement de coalition dirigé par le président de la CDU, M. Lothar de Maizière. Celui-ci reçoit l'investiture de la Chambre du peuple le 12 avril. Le gouvernement est composé de vingt-trois ministres dont dix de la CDU, sept de la SPD, trois des libéraux (BFD) et trois membres des deux petits partis conservateurs alliés à la CDU. Il dispose à la chambre de 303 voix sur 400, soit plus des deux tiers requis pour réviser la Constitution.

VIII. The visit by the sub-committee to the German Democratic Republic, 19-21 April 1990

50. This visit, an element in the preparations for this report, took place some two months after the visit by President Björck to the German Democratic Republic, from 21-23 February. The elections had taken place in the intervening period, and the sub-committee was able to meet the country's new political leaders.

51. The sub-committee heard the governmental declaration by Lothar de Maizière in East Berlin and held in-depth discussions with Mrs Bergmann-Pohl, the new President of the People's Chamber, Mr Meckel, Minister for Foreign Affairs, and Mr Peller, Secretary of State at the Ministry for Justice. It also met the representatives of the various parties in the People's Chamber, and was struck by the youth of the German Democratic Republic's new political class.

52. In Dresden, the sub-committee held extended exchanges of views with the round table, representatives of the Church, Mr Kunze, Chairman of the Dresden District Council, and with a delegation from the city council led by Mr Jörcke.

53. It emerged from these contacts that all those we met believed that the process of unification had become irreversible, but that it should be achieved progressively, taking account of the interests of each party, particularly on the social level.

54. Mr Meckel declared to the sub-committee that his government wished to develop co-operation with the Council of Europe and said he hoped that the German Democratic Republic would be able to take part in the activities of both the Assembly (special guest status) and of the Committee of Ministers, mentioning observer status in this connection. The status of Associate Member, pursuant to Article 5 of the Statute of the Council of Europe, might be appropriate, as in the case of the Saarland. It would certainly be of interest to discuss this matter with the People's Chamber delegation which will attend Assembly debates starting with the part-session of 7-11 May 1990, and with Mr de Maizière, whom President Björck has invited to speak to the Assembly.

IX. The question of German unification

55. It must firstly be made clear that this means the unification of the Federal Republic of Germany and the German Democratic Republic within their current frontiers. The term "re-unification" in use since 1945 is no longer employed, since it could be interpreted as implying the reconstruction of the German Reich with its 1937 borders.

VIII. La visite de la sous-commission en République Démocratique Allemande du 19 au 21 avril 1990

50. Cette visite, qui s'inscrivait dans le cadre de la préparation du présent rapport, a eu lieu quelque deux mois après la visite du Président Björck en République Démocratique Allemande du 21 au 23 février. Entre-temps avaient eu lieu les élections et la sous-commission a pu rencontrer les nouveaux responsables politiques du pays.

51. A Berlin-Est, elle a suivi la déclaration gouvernementale de Lothar de Maizière et elle a eu des entretiens approfondis avec M^me^ Bergmann-Pohl, la nouvelle Présidente de la Chambre du peuple, M. Meckel, ministre des Affaires étrangères, et M. Peller, secrétaire d'Etat au ministère de la Justice. Elle a également rencontré les représentants des différents partis de la Chambre du peuple. Au cours de ces entretiens, nous avons été frappés par le jeune âge de la nouvelle classe politique de République Démocratique Allemande.

52. A Dresde, la sous-commission a eu de longs échanges de vues avec la table ronde, des représentants de l'Eglise, M. Kunze, président du conseil du district de Dresde, et une délégation du conseil municipal conduite par M. Jörcke.

53. Il est ressorti de ces entretiens que pour tous nos interlocuteurs le processus d'unification était devenu irréversible, mais qu'il devait se réaliser de manière progressive en tenant compte des intérêts de chaque partie, notamment sur le plan social.

54. M. Meckel a fait part à la sous-commission de la volonté de son gouvernement de développer la coopération avec le Conseil de l'Europe et a expliqué qu'il souhaite que la République Démocratique Allemande puisse participer à la fois aux activités de l'Assemblée (statut d'invité spécial) et du Comité des Ministres : à ce propos il a parlé de statut d'observateur. Peut-être pourrait-on recourir, comme dans le cas de la Sarre, au statut de membre associé de l'article 5 du Statut du Conseil de l'Europe ? Il sera certainement intéressant d'aborder cette question avec la délégation de la Chambre du peuple qui assistera aux débats de l'Assemblée à partir de la partie de session du 7 au 11 mai 1990 et avec M. de Maizière que le Président Björck a invité à prononcer un discours devant l'Assemblée.

IX. La question de l'unification de l'Allemagne

55. Il faut préciser d'emblée qu'il s'agit de l'unification de la République fédérale et de la République Démocratique Allemande dans leurs frontières actuelles. Le terme de «réunification» utilisé depuis 1945 n'est plus employé car il pourrait être interprété comme impliquant la reconstitution du *Reich* allemand dans ses frontières de 1937.

1. *The initial proposals*

56. Although referred to in the preamble to the Basic Law of 1949, this question has long been considered taboo.

57. In mid-November 1989, Hans Modrow put forward the idea of creating a "contractual community" between the two Germanies.

58. On 28 November 1989, Chancellor Kohl presented to the *Bundestag* a ten-point plan directed towards setting up "confederal structures" between the Federal Republic and the German Democratic Republic with a view to the subsequent formation of a federation in Germany, once the German Democratic Republic had achieved a democratically elected government.

59. These proposals, which had the merit of opening a public debate on a question that was in everybody's minds, provoked lukewarm reactions both in the Federal Republic and elsewhere.

60. In the Federal Republic, the Social-Democrat Party, the Liberal Party and the Green Party even refused to sign in the *Bundestag* a solemn declaration of support for the Kohl plan.

61. The reactions of the European partners of the Federal Republic of Germany were rather reserved and the Soviet Union speedily showed opposition to it, arguing that post-war realities in Europe had to be respected. For its part, the Government of the United States reproached the Chancellor with his silence on the inviolability of frontiers.

62. Where Poland was concerned, the prolonged silence of Chancellor Kohl on the status of the Oder-Neisse line caused considerable disquiet. That is why Mr Björck, President of the Parliamentary Assembly, came out in favour of guaranteeing the post-war frontiers on the occasion of his official visit to Poland from 5 to 7 December 1989: "A united Germany in a united Europe would be an asset for the future if the existing post-war frontiers are recognised". The West German President, Richard von Weizsäcker, in his traditional Christmas speech, said that Germans would not challenge the Oder-Neisse Line as Poland's western frontier.

63. Although not appearing officially on any agenda, the question of the unification of Germany has been at the core of intense diplomatic activity following the announcement of the Kohl plan, in particular at the meeting between Presidents Bush and Gorbachev on 2 and 3 December at sea off Malta and at the European Council on 8 and 9 December in Strasbourg.

1. *Les premières propositions*

56. Bien que figurant dans le préambule de la Loi fondamentale de 1949, cette question a longtemps été considérée comme un sujet tabou.

57. A la mi-novembre 1989, Hans Modrow lançait l'idée de créer entre les deux Etats allemands une «communauté contractuelle».

58. Le 28 novembre 1989, le Chancelier Kohl expose devant le *Bundestag* un plan en dix points visant à mettre en place des «structures confédérales» entre la République Fédérale d'Allemagne et la République Démocratique Allemande dans le but de créer par la suite une fédération en Allemagne, une fois que la RDA se sera dotée d'un gouvernement démocratiquement élu.

59. Ces propositions, qui ont eu le mérite d'ouvrir un débat public sur une question présente dans tous les esprits, ont suscité des réactions mitigées tant en République fédérale qu'à l'étranger.

60. En République Fédérale d'Allemagne même, le Parti social-démocrate, le Parti libéral et le Parti des Verts ont refusé de signer au *Bundestag* une déclaration solennelle de soutien du plan Kohl.

61. Les réactions des partenaires européens de la République Fédérale d'Allemagne ont été plutôt réservées et l'Union Soviétique a rapidement marqué son opposition à son encontre, arguant que les réalités d'après-guerre en Europe doivent être respectées. De son côté, le Gouvernement des Etats-Unis reproche au chancelier son silence sur l'inviolabilité des frontières.

62. S'agissant de la Pologne, le silence prolongé du Chancelier Kohl sur le statut de la frontière Oder-Neisse a suscité bien des inquiétudes. C'est pourquoi M. Björck, Président de l'Assemblée parlementaire, s'est prononcé en faveur d'une garantie des frontières de l'après-guerre, à l'occasion de sa visite officielle en Pologne du 5 au 7 décembre 1989: «Une Allemagne unifiée au sein d'une Europe unie serait un atout pour l'avenir si les frontières existantes de l'après-guerre sont reconnues». Par ailleurs, le Président ouest-allemand Richard von Weizsäcker a affirmé, dans son discours traditionnel du jour de Noël, que les Allemands ne remettraient pas en cause l'intangibilité de la ligne Oder-Neisse comme frontière occidentale de la Pologne.

63. Bien que ne figurant pas formellement à l'ordre du jour, la question de l'unification de l'Allemagne a été au centre de l'intense activité diplomatique qui a succédé à l'annonce du plan Kohl, notamment lors de la rencontre entre les Présidents Bush et Gorbatchev les 2 et 3 décembre, au large de Malte, et du Conseil européen réuni les 8 et 9 décembre à Strasbourg.

64. On 30 January 1990 Hans Modrow met President Gorbachev in Moscow, and was given the go-ahead for German unification.

65. Two days later on 1 February, Hans Modrow presented his "plan for German unification" whose final aim is the creation of a single and neutral federal German state. At the same time, he spoke in favour of the conclusion of the peace treaty lacking since 1945, saying that a final settlement of the German question could only be found through the free self-determination of Germans in both states, in collaboration with the four (allied) powers and taking into account the interests of all European states.

66. In Bonn, all parties except for some "Green" elements hailed the Modrow plan in so far as aimed at restoring German unity. On the other hand, the proviso of a neutral Germany met with a virtually universal refusal from West German political society.

67. Mr Shevardnadze for his part proposed on 3 February 1990 that a pan-European referendum be held on the German question with the participation of the United States and Canada. He added that, without Germany's undertaking that it would unreservedly recognise and scrupulously observe Europe's present frontiers and refrain from presenting any territorial claims, it was difficult to conceive that German unity would not meet with opposition from numerous states.

2. *More expeditious proposals*

68. They mainly refer to Articles 23 or 146 of the Federal Republic's Basic Law.

69. During the election campaign, Chancellor Kohl was in favour of the speediest way: absorption of the German Democratic Republic by the Federal Republic under Article 23 of the Basic Law of the Federal Republic of Germany, which provides:

"For the time being, this Basic Law shall apply in the territory of the *Länder* of Baden[1] Bavaria, Bremen, Greater Berlin, Hamburg, Hesse, Lower Saxony, North Rhine-Westphalia, Rhineland-Palatinate, Schleswig-Holstein, Württemberg-Baden[1] and Württemberg-Hohenzollern.[1] In other parts of Germany it shall be put into force on their accession."

1. "By federal law of 4 May 1951 the *Land* of Baden-Württemberg was created out of the former *Länder* of Baden, Württemberg-Baden and Württemberg-Hohenzollern."

2. "This Basic Law became effective in the Saarland by virtue of paragraph 1 of Section 1 of the federal law of 23 December 1956."

64. Le 30 janvier 1990, Hans Modrow rencontre le Président Gorbatchev à Moscou. Ce dernier donne son feu vert à l'unification allemande.

65. Deux jours plus tard, le 1er février, Hans Modrow présente son «plan pour l'unité allemande» dont l'objectif final est la création d'un Etat fédéral allemand unique et neutre. En même temps, il se prononce pour la conclusion du traité de paix qui a fait défaut depuis 1945. Il déclare: «Une solution définitive de la question allemande ne peut être atteinte que par la libre autodétermination des Allemands dans les deux Etats, en collaboration avec les quatre puissances (alliées) et en tenant compte des intérêts de tous les Etats européens».

66. A Bonn, tous les partis, à l'exception de certains éléments «Verts», ont salué le plan Modrow dans la mesure où il vise à rétablir l'unité allemande. En revanche, l'exigence d'une Allemagne neutre s'est heurtée à un refus quasi général de la classe politique ouest-allemande.

67. De son côté, Edouard Chevardnadze propose, le 3 février 1990, la tenue d'un référendum sur la question allemande dans toute l'Europe, avec la participation des Etats-Unis et du Canada. Il ajoute que «sans engagement de l'Allemagne à reconnaître sans réserves et à respecter strictement les frontières actuelles en Europe, à ne pas avancer de revendications territoriales devant quiconque, il est difficile de penser que l'unité allemande ne va pas rencontrer l'opposition de nombreux Etats».

2. *Des propositions plus expéditives*

68. Elles résident principalement dans le recours aux articles 23 ou 146 de la Loi fondamentale de la République Fédérale d'Allemagne.

69. Au cours de la campagne électorale, le Chancelier Kohl s'était prononcé en faveur de la voie la plus rapide: l'absorption de la République Démocratique Allemande par la République Fédérale d'Allemagne sur la base de l'article 23 de la Loi fondamentale ouest-allemande. Celui-ci dispose:

«La présente Loi fondamentale s'applique immédiatement sur le territoire des *Länder* de Bade[1], Basse-Saxe, Bavière, Brême, Grand-Berlin, Hambourg, Hesse, Rhénanie du Nord-Westphalie, Rhénanie-Palatinat, Slesvig-Holstein, Wurtemberg-Bade[1] et Wurtemberg-Hohenzollern[1]. Elle entrera en vigueur dans d'autres parties de l'Allemagne après l'accession de celles-ci[2].»

1. «En vertu de la loi fédérale du 4 mai 1951, le *Land* du Bade-Wurtemberg a été créé à partir des anciens *Länder* de Bade, Wurtemberg-Bade et Wurtemberg-Hohenzollern.»

2. «Cette Loi fondamentale est entrée en vigueur en Sarre en vertu de l'article 1 de la section 1 de la loi fédérale du 23 décembre 1956.»

70. Broadly speaking, then, the plan is to reconstitute the federal structure which the German Democratic Republic possessed until 1952 by restoring the five former *Länder* of Thuringia, Saxony, Sachsen-Anhalt, Brandenburg and Mecklenburg, which should in due course resolve their accession to the Basic Law so as to be automatically returned to the Federal Republic.

71. The other unification proposal is founded on Article 146 of the Basic Law, to the effect that: "This Basic Law shall cease to be in force on the day on which a constitution adopted by a free decision of the German people comes into force."

72. These two schemes of expeditious unification entail revision of the East German Constitution, which is now possible since the new East German Government has a two-thirds majority in the chamber.

73. Finally, in their coalition agreement the parties belonging to the East German Government opted for a speedy unification of the German Democratic Republic and the Federal Republic of Germany on the basis of Article 23 of the Basic Law, and for the achievement of the monetary, economic and social union as from 1 July 1990, to be devised by a treaty between the two Germanies. On 23 April, the Governments of the Federal Republic of Germany and the German Democratic Republic published a joint statement in which it was planned that the exchange rate between East German marks and Deutschmarks would be "one for one" for wages and pensions.[1] The exchange rate for savings accounts will in principle be two for one, except for the first 4 000 marks which will be exchanged at one for one. Company liabilities will also be halved by exchanging them into Deutschmarks at a rate of two for one. Monetary union has virtually been achieved already and a state treaty between the Federal Republic of Germany and the German Democratic Republic intended to lead to unification should be concluded in a matter of days.

3. *Two key issues: the status of Germany and its frontiers*

74. On 10 February Chancellor Kohl met President Gorbachev in Moscow. Mr Gorbachev said that it was the sole right of the German people to decide its fate and that the USSR would abide by Germany's decision.

1. Present average wages are 1 290 marks in the East and 2 870 Deutschmarks in the West, the average pension rates being 420 and 1 090 respectively.

70. Il s'agit donc schématiquement de reconstituer la structure fédérale que la République Démocratique Allemande avait connue jusqu'en 1952 en cinq anciens *Länder*: Thuringe, Saxe, Saxe-Anhalt, Brandebourg et Mecklembourg. Ceux-ci devraient, le moment venu, décider leur adhésion à la Loi fondamentale pour être automatiquement rattachés à la République fédérale.

71. L'autre proposition visant à l'unification se fonde sur l'article 146 de la Loi fondamentale qui prévoit que: «La présente Loi fondamentale cesse d'avoir effet le jour où entrera en vigueur la Constitution qui aura été adoptée par le peuple allemand libre de ses décisions.»

72. Ces deux formules d'unification expéditive nécessitent une révision de la Constitution est-allemande, désormais possible puisque le nouveau gouvernement de coalition dispose de la majorité des deux tiers à la chambre.

73. Finalement, dans l'accord de coalition qu'ils ont conclu, les partenaires de l'alliance gouvernementale est-allemande ont choisi la voie de l'unification rapide de la République Démocratique Allemande et de la République Fédérale d'Allemagne sur la base de l'article 23 de la Loi fondamentale, ainsi que la réalisation de l'union monétaire, économique et sociale à partir du 1er juillet 1990, dont les modalités feront l'objet d'un traité entre les deux Allemagne. Le 23 avril, les Gouvernements de la République Fédérale d'Allemagne et de la République Démocratique Allemande publiaient un communiqué commun dans lequel il est prévu que le taux de l'échange des marks-Est contre les deutsche marks serait de «un pour un» pour les salaires et les retraites[1]. Pour les comptes d'épargne, le taux sera en principe de deux contre un, sauf pour un montant de 4 000 marks par personne qui seront changés à parité. Les dettes des entreprises seront également divisées par deux en se transformant en deutsche marks. L'union monétaire est pratiquement déjà réalisée et la conclusion du traité d'État entre la République Fédérale d'Allemagne et la République Démocratique Allemande en vue de leur unification devrait intervenir dans les prochains jours.

3. *Deux questions clés: le statut de l'Allemagne et ses frontières*

74. Le 10 février, le Chancelier Kohl rencontre le Président Gorbatchev à Moscou. Celui-ci déclare: «C'est le droit du peuple allemand seul de décider de son destin (...) l'Union Soviétique respectera la décision de l'Allemagne.»

1. A l'heure actuelle, le salaire moyen est de 1 290 marks à l'Est et de 2 870 deutsche marks à l'Ouest, et la rente moyenne est respectivement de 420 et de 1 090.

75. During the encounter, the questions of the new Germany's possible neutrality and security of the frontiers were prominent. Regarding the frontiers, Eduard Shevardnadze stressed the inviolability of frontiers as an absolute imperative. As to the future Germany's status as a neutral or a NATO member, he advocated a neutral Germany, echoing Modrow in his plan for German unity. However, the Federal Republic of Germany and most NATO members are against such neutrality.

76. On 13 February on the sidelines of the "open skies" conference in Ottawa, bringing together representatives of the NATO and Warsaw Pact countries, it was decided that the four powers responsible for the status of Germany should meet straight after the German Democratic Republic elections of 18 March with the two German states to discuss the conditions of unification. The "Four" would leave it to the "Two" to settle inter-German problems but would attend to the "external aspects" of the construction of German unity. A summit of thirty-five CSCE participating countries in the autumn would approve the agreements reached during these six-sided negotiations.

77. On 14 February, Poland asked to take part in this conference. Although Poland's concern over its western border with Germany is regarded as justifiable, the request to take part in the "four plus two conference" has been accepted, for those discussions concerning borders, only after strong misgivings.

78. At that time the United States and the Soviet Union still clung to their positions regarding the status of the future Germany. While George Bush declared that a united Germany should be part of NATO, Mikhail Gorbachev reiterated that the retention of a united Germany within the NATO structure was unacceptable.

79. The German unification process now seems irreversible and is almost unanimously endorsed although two crucial questions are still outstanding:

— the place of Germany in NATO: in this context the new East German government opted for the united Germany belonging to NATO, pending the establishment of an all-European security system;

— the signature of a peace treaty by the belligerents of 1939-45 and the recognition of the frontiers decided upon at Yalta: here it should be

75. Au cours de cette rencontre, les questions d'une éventuelle neutralité de cette nouvelle Allemagne et de la sécurité des frontières occupent une place essentielle. S'agissant des frontières, Edouard Chevardnadze souligne l'impératif absolu de l'inviolabilité des frontières. Quant au statut de la future Allemagne neutre ou dans l'OTAN, Chevardnadze se prononce en faveur d'une Allemagne neutre, comme l'avait fait Modrow dans son plan sur l'unité allemande. Or, la République Fédérale d'Allemagne et la plupart des membres de l'OTAN se sont prononcés contre une telle neutralité.

76. Le 13 février, en marge de la Conférence «Ciel ouvert» réunissant à Ottawa des représentants des pays membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, il est décidé que les quatre puissances garantes du statut de l'Allemagne devraient se rassembler dès après les élections du 18 mars en République Démocratique Allemande avec les deux Etats allemands, pour discuter des modalités de l'unification. Les «quatre» laisseraient aux «deux» le soin de régler les problèmes interallemands, mais veilleraient aux «aspects externes» de la construction de l'unité allemande. Un sommet des trente-cinq pays participant à la CSCE entérinerait à l'automne les accords intervenus lors de ces négociations à six.

77. La Pologne a demandé le 14 février à participer à cette conférence. Bien que l'inquiétude polonaise en ce qui concerne sa frontière occidentale avec l'Allemagne soit considérée comme légitime, la demande de participation à la conférence «quatre plus deux» n'est retenue qu'après de fortes réticences, pour les discussions ayant trait aux frontières.

78. A ce moment-là, les Etats-Unis et l'Union Soviétique campaient encore sur leurs positions quant au statut de la future Allemagne. Alors que George Bush déclarait qu'une Allemagne unifiée devrait faire partie de l'OTAN, Mikhaïl Gorbatchev répétait que «le maintien d'une Allemagne unie dans la structure de l'OTAN ne peut pas être accepté».

79. Le processus d'unification des deux Allemagne semble à présent irréversible et une quasi-unanimité se prononce en sa faveur. Pourtant, deux questions essentielles sont encore en suspens:

— la place de l'Allemagne dans l'OTAN: à cet égard le nouveau Gouvernement est-allemand s'est prononcé en faveur de l'appartenance de l'Allemagne unifiée à l'OTAN jusqu'à ce que soit mis en place un système de sécurité pour l'ensemble de l'Europe;

— la signature d'un traité de paix par les belligérants de 1939-1945 et la reconnaissance des frontières issues de Yalta. Dans ce contexte, il faut

underlined that, on 12 April, the People's Chamber adopted a message read out by its new President, Mrs Sabine Bergmann-Pohl, and addressed to all the peoples of the world. In this text, the Chamber recognises the inviolability of the Oder-Neisse border in the same terms as the *Bundestag* in its declaration of 8 March.

80. I personally hope that such a treaty will be concluded with all dispatch within the framework of the "four plus two" conference, with the participation of Poland in so far as the fixing of borders is concerned. This conference should also prepare proposals for the establishment of a new system of collective security in Europe. These proposals should be discussed by the next Conference on Security and Co-operation in Europe as from the coming autumn.

X. Conclusions

81. Just a few months ago, it would have been unimaginable that 9 November 1989 would mark the fall of the Berlin Wall and that on 18 March 1990 the German Democratic Republic would stage its first free elections for over fifty years. Congratulations for this development are due first and foremost to President Gorbachev and the courageous East German dissidents, especially New Forum.

82. Today, the sole remaining question is the pace of German unification, the actual principle of which has become irrevocable. In the aftermath of the elections with their array of promises, the East and West Germans must firstly agree on the terms of their unification. This must take the form of a progressive unification in stages negotiated between equal partners, with due regard to the dignity of each and also to the international context and the interest of their allies and neighbours. It might comprise the following steps: monetary, economic and social union in the next few months, political union at a pace acceptable to both German states, and harmonisation in the other fields, in particular the legal one, which could be achieved over a longer period.

83. German unification must accordingly be associated with the building of Europe and the Community. It is moreover essential, in parallel with actual unification, that a peace treaty be concluded in the framework of the "four plus two" conference bringing together the United States, the Soviet Union, France and the United Kingdom on one side and the two Germanies on the other. In particular, the peace treaty should formally recognise the Oder-Neisse frontier with Poland's participation.

84. The status of the future unified Germany should further be made part of a new system of

noter que, le 12 avril, la Chambre du peuple a adopté un message adressé aux peuples du monde entier et lu par sa nouvelle Présidente, M^me^ Sabine Bergmann-Pohl. Dans ce texte, la chambre reconnaît l'inviolabilité de la frontière Oder-Neisse sous une forme identique à celle de la déclaration faite par le *Bundestag* le 8 mars.

80. Pour ma part, j'espère qu'un tel traité sera conclu dans les meilleurs délais dans le cadre de la Conférence «quatre plus deux», avec la participation de la Pologne en ce qui concerne la fixation des frontières. Cette conférence devrait également élaborer des propositions visant à l'instauration d'un nouveau système de sécurité collective en Europe, propositions qui devraient être discutées par la prochaine Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe dès l'automne prochain.

X. Conclusions

81. Qui aurait pu imaginer il y a quelques mois encore que le 9 novembre 1989 verrait la chute du mur de Berlin et le 18 mars 1990 les premières élections libres en République Démocratique Allemande depuis plus de cinquante ans? Il convient de féliciter avant tout de cette évolution le Président Gorbatchev et les courageux dissidents est-allemands, notamment le Nouveau forum.

82. Aujourd'hui il n'est plus question que du rythme de l'unification allemande dont le principe même est devenu irréversible. Au lendemain des élections et de leur cortège de promesses électorales, il faut tout d'abord que les Allemands de l'Est et de l'Ouest s'entendent sur les modalités de l'unification de leurs pays. Celle-ci doit prendre la forme d'une unification progressive, par étapes négociées entre partenaires égaux, qui tienne compte non seulement de la dignité de chacun d'entre eux, mais également du contexte international et des intérêts de leurs alliés et voisins. Elle pourrait comprendre les étapes suivantes: union monétaire, économique et sociale dans les prochains mois, union politique à un rythme acceptable par les deux Etats allemands et harmonisation dans les autres domaines, notamment dans celui du droit, qui pourrait être réalisée sur une plus longue période.

83. Il convient dans ce cadre de lier l'unification allemande à la construction communautaire et européenne. Il est indispensable par ailleurs que soit conclu, parallèlement à l'unification proprement dite un traité de paix dans le cadre de la Conférence «quatre plus deux» réunissant les Etats-Unis, l'Union Soviétique, la France et le Royaume-Uni d'un côté, et les deux Allemagne de l'autre. Ce traité de paix devrait notamment consacrer solennellement, avec la participation de la Pologne, la frontière Oder-Neisse.

84. Par ailleurs, s'agissant du statut de la future Allemagne unifiée, il devrait être intégré

collective security in Europe, to be agreed upon at the next CSCE meeting this autumn. It would be most helpful for the Assembly to make a parliamentary contribution to this conference. I would therefore suggest that it hold a debate on the subject of co-operation and security in Europe at its next part-session, if possible with the participation of all the states signatory to the Helsinki Final Act.

Committee responsible for report: Committee on Relations with European Non-Member Countries.

Budgetary implications for the Assembly: none.

Draft resolution adopted unanimously by the committee on 24 April 1990.

Members of the committee: MM. *Sager (Chairman), Nuñez, Atkinson (Vice-Chairmen)*, Abelein, Büchel *(Alternate: Gassner)*, Eisma, Forni, *Kitt*, Lind *(Alternate: Mrs Harms)*, Litherland *(Alternate: Mr Lambie), Mezzapesa, Mota Torres, Noerens*, Pangalos, *Pfuhl*, Mrs Polfer, Mr Probst, Mrs Rossi, MM. Rubbi, *Särkijärvi, Seitlinger, Talay*, Tarschys *(Alternate: Mrs Persson)*, Mrs Thorleifsdottir, Mrs *Willoch*, Mr Zammit Dimech.

N.B. The names of members who took part in the vote are printed in italics.

See 5th Sitting, 9 May 1990 (adoption of the draft resolution), and Resolution 942.

dans le cadre d'un nouveau système de sécurité collective en Europe, à arrêter au cours de la prochaine conférence de la CSCE, qui se tiendra en automne 1990. Il serait fort utile que l'Assemblée apporte sa contribution parlementaire à cette conférence. C'est pourquoi je proposerais qu'elle tienne un débat sur les questions de coopération et de sécurité en Europe à sa prochaine partie de session, avec si possible la participation de tous les Etats signataires de l'Acte final d'Helsinki.

Commission chargée du rapport: commission des relations avec les pays européens non membres.

Implications budgétaires pour l'Assemblée: néant.

Projet de résolution adopté à l'unanimité par la commission le 24 avril 1990.

Membres de la commission: MM. *Sager (Président), Nuñez, Atkinson, (Vice-Présidents)*, Abelein, Büchel *(Remplaçant: Gassner)*, Eisma, Forni, *Kitt*, Lind *(Remplaçant*: M^me^ *Harms)*, Litherland *(Remplaçant*: M. *Lambie), Mezzapesa, Mota Torres, Noerens*, Pangalos, *Pfuhl*, M^me^ Polfer, M. Probst, M^me^ Rossi, MM. Rubbi, *Särkijärvi, Seitlinger, Talay*, Tarschys *(Remplaçant*: M^me^ *Persson)*, M^mes^ Thorleifsdottir, *Willoch*, M. Zammit Dimech.

N.B. Les noms des membres ayant pris part au vote sont indiqués en italique.

Voir 5^e^ séance, 9 mai 1990 (adoption du projet de résolution); et Résolution 942.